

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 5 décembre 2022 à 19 heures  
1800, boulevard Saint-Joseph**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement  
Madame Vicki Grondin, conseillère de ville  
Madame Micheline Rouleau, conseillère d'arrondissement  
Madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement  
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur André Hamel, directeur d'arrondissement  
Madame Ann Tremblay, secrétaire d'arrondissement

**ABSENCES :**

Monsieur Michel Lebrun, commandant – Chef du poste de quartier 8

---

Madame la mairesse dédie un moment de recueillement à la mémoire des victimes de la tragédie de l'école Polytechnique du 6 décembre 1989.

**CA22 19 0285**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 5 décembre 2022, tel que soumis.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.01

---

**CA22 19 0286**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 novembre 2022**

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Younes Boukala

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 7 novembre 2022.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.02

---

**CA22 19 0287**

**Déclaration rendant hommage à la contribution sociale et culturelle de M. Jean-Claude Ménard**

**Madame la mairesse fait la lecture de l'hommage :**

**ATTENDU QUE** Jean-Claude Ménard a fondé, en 1975, et dirigé pendant plus de 40 ans les Éclusiers de Lachine, qui font découvrir le meilleur de la danse folklorique québécoise à travers le monde, notamment en participant à une trentaine de tournées internationales;

**ATTENDU QUE** Jean-Claude Ménard et les Éclusiers de Lachine ont représenté, en 1992, le Canada au pavillon des nations au prestigieux Epcot Center de Walt Disney World en Floride;

**ATTENDU QUE** Jean-Claude Ménard a rendu accessible la pratique de la danse folklorique à des milliers de jeunes et que ce partage se poursuit aujourd'hui par l'offre de cours et la réalisation de spectacles professionnels annuels;

**ATTENDU QUE** Jean-Claude Ménard a fondé, en 1990, le Festival folklorique International de Lachine qui a attiré plus de 25 000 spectateurs par année, à Lachine, lesquels ont pu apprécier les spectacles culturels de troupes provenant du Mexique, du Salvador, de France, d'Italie, de la Grèce, de l'Écosse et bien d'autres pays;

**ATTENDU QUE** Jean-Claude Ménard, depuis 2006, fait rayonner notre folklore et notre patrimoine, au Québec comme à l'étranger, par son implication sur le conseil d'administration de Folklore Canada et comme président du Comité international d'organismes folkloriques;

**ATTENDU QUE** Jean-Claude Ménard a contribué à la naissance du BINGO Lachine qui, depuis 1987, a remis plus de 35 M\$ à des organismes de Lachine;

**ATTENDU QUE** Jean-Claude Ménard a grandement contribué à la vie politique lachinoise à titre de commissaire scolaire et de directeur général des élections fédérales pour la circonscription de Dorval-Lachine-LaSalle;

**ATTENDU QUE** Jean-Claude Ménard a poursuivi son implication dans la communauté à titre de président, pendant 10 ans, de l'organisme le Réveil de Lachine qui contribue à la vie active des hommes retraités de Lachine par des activités de socialisation, de l'ébénisterie et des activités sportives;

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Tous les conseillers

**QUE** l'arrondissement de Lachine rende un hommage à M. Jean-Claude Ménard pour ses 50 années de service au développement et au rayonnement de la culture québécoise et lachinoise;

**QUE** M. Jean-Claude Ménard signe le livre d'or de l'arrondissement de Lachine afin de marquer sa contribution dans la communauté ;

**QUE** copie de cette déclaration soit transmise au député provincial de Marquette et à la députée fédérale de Dorval-Lachine-LaSalle.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.03

---

**CA22 19 0288**

**Déclaration confirmant l'adhésion de l'arrondissement de Lachine à l'Engagement de Montréal de la COP15 pour la protection de la biodiversité**

**Madame Vicki Grondin fait la lecture de la déclaration :**

**ATTENDU QUE** depuis plusieurs années, l'arrondissement de Lachine est engagé dans la protection de la biodiversité et qu'il est accompagné de partenaires communautaires comme le GRAME, Revitalisation St-Pierre et Imagine Lachine-Est dans ses actions;

**ATTENDU QUE** depuis 2017, l'arrondissement de Lachine et la Ville de Montréal ont acquis, verdi ou protégé 304 900 m<sup>2</sup> d'espaces verts soit les espaces verts des Sœurs de Sainte-Anne, le terrain de Golf Meadowbrook, le parc Pominville et les futurs parcs soit le parc Rockfield, et Jenkins et le futur parc riverain;

**ATTENDU QUE** Lachine bénéficie d'un des plus vastes secteurs riverain à Montréal, ce qui est le résultat de la continuité du travail des administrations de Lachine depuis plusieurs décennies qui portent l'ambition de renaturaliser et rendre publics les 12 km de berges du territoire;

**ATTENDU QUE** l'arrondissement de Lachine et la Ville planifient la stabilisation et la renaturalisation de plus de 6 km de berges au nouveau parc riverain, au parc René-Lévesque et de tronçons sur les berges de l'ouest;

**ATTENDU QUE** dans le nouveau parc riverain, l'arrondissement et la Ville comptent favoriser la biodiversité par l'implantation de bandes riveraines végétalisées, l'ajout d'îlots flottants végétalisés, la création d'un milieu humide et la déminéralisation des surfaces;

**ATTENDU QUE** l'arrondissement et la Ville développent actuellement l'un des premiers écoquartiers de Montréal et que pour y contribuer le Programme particulier d'urbanisme du secteur vise une superficie de 22 % d'espaces verts, ce qui est 2 fois plus élevé que les normes en vigueur et qu'un plan de gestion de l'eau pour les secteurs publics et privés soit mise en œuvre avec des infrastructures vertes pour augmenter la santé du milieu naturel;

**ATTENDU QUE** l'arrondissement a planté 3 210 nouveaux arbres entre 2012 et 2022 sur le domaine public et le GRAME a planté 2 147 arbres entre 2017 et 2020 sur le domaine privé, notamment grâce aux campagnes « *Un arbre pour mon quartier* » et « *ICI on verdit!* »;

**ATTENDU QUE** l'arrondissement saisit les opportunités qui se présentent pour verdir et accroître la biodiversité dans les secteurs commerciaux, notamment par l'enfouissement des fils électriques sur la rue Notre-Dame, ce qui permet d'accroître le couvert végétal, et par des projets collaboratifs de verdissement de la rue Saint-Jacques, dans le quartier Saint-Pierre;

**ATTENDU QUE** l'arrondissement souligne l'implication d'entreprises qui contribuent à accroître la biodiversité dans nos secteurs industriels et commerciaux dont UPS, Dollarama, Cominar, Nellson, Holidays Inn, Sticky Média et Greenz qui ont planté plus de 460 arbres et arbustes;

**ATTENDU QUE**, grâce au partenariat entre le GRAME, l'Éco-Quartier Lachine et l'arrondissement, la bibliothèque Saul-Bellow a été parmi les premières à Montréal à offrir un service de prêt d'équipement de jardinage et une bibliothèque à semences comptant plus de 100 variétés différentes d'herbes, fleurs et légumes;

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Tous les conseillers

**QUE** les membres du conseil d'arrondissement signifient unanimement leur adhésion à l'Engagement de Montréal émergeant de la COP15 sur la biodiversité;

**QU'**une copie de cette déclaration soit transmise au conseil municipal de la Ville de Montréal et à l'Assemblée nationale du Québec.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**CA22 19 0289**

**Octroi d'un contrat gré à gré à Groupe de Recommandations et d'Actions pour un Meilleur Environnement (GRAME), organisme à but non lucratif, pour des services professionnels visant à promouvoir le programme Éco-quartier de l'arrondissement de Lachine, à informer, à sensibiliser et à mobiliser les citoyens en regard de la propreté et de l'embellissement, au montant total de 444 870 \$, taxes incluses si applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'octroyer un contrat gré à gré à Groupe de Recommandations et d'Actions pour un Meilleur Environnement (GRAME), organisme à but non lucratif, pour des services professionnels visant à promouvoir le programme Éco-quartier de l'arrondissement de Lachine, à informer, à sensibiliser et à mobiliser les citoyens en regard de la propreté et de l'embellissement, au montant total de 444 870 \$, taxes incluses si applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025, conformément à l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

D'autoriser, à cet effet, une dépense maximale de 444 870 \$, taxes incluses si applicables, soit un montant annuel de 148 290 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'autoriser le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce contrat, pour et au nom de la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

20.01 1227132004

---

**CA22 19 0290**

**Octroi d'un contrat à CENTRE INVESTIGATION & SÉCURITÉ CANADA Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des services d'agents de sécurité (gardiennage) dans divers lieux de l'arrondissement de Lachine pour les années 2023, 2024 et 2025, au montant de 319 480,40 \$, taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 383 376,48 \$ - Appel d'offres public numéro 22-19650 - Trois soumissionnaires**

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Younes Boukala

D'octroyer un contrat à CENTRE INVESTIGATION & SÉCURITÉ CANADA Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des services d'agents de sécurité (gardiennage) dans divers lieux de l'arrondissement de Lachine pour les années 2023, 2024 et 2025, au prix de sa soumission, soit au montant de 319 480,40 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro 22-19650;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 319 480,40 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 63 896,08 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

20.02 1225216004

---

**CA22 19 0291**

**Octroi d'un contrat gré à gré à N O S architectes inc. pour la conception et la réalisation des travaux de réaménagement partiel de la zone jeunesse de la bibliothèque de Saint-Pierre, au montant de 100 000 \$, taxes incluses - Demande de prix auprès de cinq fournisseurs / Appropriation d'une somme d'un montant de 91 313,33 \$, net de ristournes, au compte de surplus de gestion affecté - divers de l'arrondissement de Lachine**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'octroyer un contrat gré à gré à N O S architectes inc. pour la conception et la réalisation des travaux de réaménagement partiel de la zone jeunesse de la bibliothèque de Saint-Pierre, au montant de 100 000 \$, taxes incluses, à la suite d'une demande de prix faite auprès de cinq fournisseurs conformément au *Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle* (18-038);

D'autoriser, à cet effet, une dépense maximale de 100 000 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

20.03 1225216005

---

**CA22 19 0292**

**Octroi d'un contrat à SNÖ INNOVATION INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des services d'enneigement mobile et d'entretien de corridors de glisse sur la butte Grovehill de l'arrondissement de Lachine, pour les saisons hivernales 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025, avec option de renouvellement pour un an, au montant de 63 966,34 \$, taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 73 561,29 \$ - Appel d'offres public numéro 22-19404 - Deux soumissionnaires / Appropriation d'une somme d'un montant de 67 171,26 \$, net de ristournes, au compte de surplus de gestion affecté - divers de l'arrondissement de Lachine**

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Younes Boukala

D'octroyer un contrat à SNÖ INNOVATION INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des services d'enneigement mobile et d'entretien de corridors de glisse sur la butte Grovehill de l'arrondissement de Lachine, pour les saisons hivernales 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025, avec option de renouvellement pour un an, au prix de sa soumission, soit au montant de 63 966,34 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro 22-19404;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 63 966,34 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 9 594,95 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

20.04 1227626007

---

**CA22 19 0293**

**Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le Centre de Loisirs de Lachine pour une période de trois ans (2023-2025) et octroi d'une contribution financière au montant total de 90 000 \$ pour la tenue d'activités de loisirs dans le cadre du programme de loisirs de l'arrondissement de Lachine**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine et CENTRE DE LOISIRS DE LACHINE;

D'octroyer une contribution financière au montant total de 90 000 \$ pour la tenue d'activités de loisirs dans le cadre du programme de loisirs de l'arrondissement de Lachine pour les années 2023, 2024 et 2025;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'autoriser le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer la convention, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1227132005

---

**CA22 19 0294**

**Approbation des conventions de bail à intervenir entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et la paroisse Saints-Anges pour la location de locaux à l'église Saints-Anges, pour les activités de L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE DE LACHINE, "LES ÉCLUSIERS" et LE RÉVEIL DE LACHINE, en considération d'un loyer annuel aux montants de 22 000 \$, 23 000 \$ et 24 000 \$, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'approuver les conventions de bail à intervenir entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et la paroisse Saints-Anges pour la location de locaux à l'église Saints-Anges, pour les activités de L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE DE LACHINE, "LES ÉCLUSIERS" et LE RÉVEIL DE LACHINE, en considération d'un loyer annuel aux montants de 22 000 \$, 23 000 \$ et 24 000 \$, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, la mairesse suppléante de l'arrondissement et le secrétaire substitut, à signer ces conventions de bail, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.06 1227241001

---

**CA22 19 0295**

**Addenda - Approbation de la prolongation du projet de bail à intervenir entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et LES JARDINS BEAUDIN INC., pour la location des étals au marché public jusqu'au 8 novembre 2022**

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Younes Boukala

D'approuver la prolongation du projet de bail à intervenir entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et LES JARDINS BEAUDIN INC., pour la location des étals au marché public jusqu'au 8 novembre 2022;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.07 1227131001

---

**CA22 19 0296**

**Addenda - Approbation de la prolongation de la durée inscrite à la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le Groupe de Recommandations et d'Action pour un Meilleur Environnement (GRAME), dans le cadre de l'étude d'opportunité sur l'implantation des systèmes de tram-cargo et de vélo-cargo à Lachine jusqu'au 31 décembre 2023**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver la prolongation de la durée inscrite à la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le Groupe de Recommandations et d'Action pour un Meilleur Environnement (GRAME), dans le cadre de l'étude d'opportunité sur l'implantation des systèmes de tram-cargo et de vélo-cargo à Lachine jusqu'au 31 décembre 2023.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.08 1218981010

---

**CA22 19 0297**

**Octroi d'une aide financière à seize (16) organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif, pour l'année 2022, pour un montant total de 76 416,25 \$**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'octroyer une aide financière au montant indiqué en regard de chacun des seize (16) organismes désignés ci-dessous, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2022, pour un montant total de 76 416,25 \$ :

<b>ORGANISME</b>	<b>MONTANT</b>
ASSOCIATION DU HOCKEY SUR GLACE DE LACHINE INC.	5 875 \$
Centre de Loisirs de Lachine	3 550 \$
CLUB D'ATHLÉTISME DE LACHINE	2 025 \$
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE LACHINE	4 950 \$
CLUB DE SOCCER DE LACHINE SC	12 950 \$
Club Zone de Lachine	10 000 \$
COMITÉ DE VIE DE QUARTIER DUFF-COURT (COVIQ)	5 000 \$
ESCADRON 686 DORVAL-LACHINE	1 475 \$
GROUPE D'ENTRAIDE LACHINE	10 000 \$
HARMONIE DE LACHINE	2 137,50 \$
KARATÉ-DO LACHINE	1 400 \$
LE CHOEUR AMBIANCE INC.	2 137,50 \$
L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE DE LACHNE, "LES ÉCLUSIERS"	2 541,25 \$
LE RELAIS POPULAIRE INC.	5 000 \$
LES PRODUCTIONS MULTISENS INC.	2 375 \$
RESSOURCES TROISIÈME ÂGE LACHINE INC.	5 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>76 416,25 \$</b>

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1223550009

---

#### **CA22 19 0298**

**Autorisation au Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal d'intenter un recours contre 9354-1159 Québec inc. afin de résilier le bail intervenu avec l'arrondissement de Lachine, réclamer le loyer impayé ainsi que l'expulsion des lieux loués**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'autoriser le Service des affaires juridiques d'intenter un recours contre 9354-1159 Québec inc. afin de déclarer le bail résilié, réclamer les sommes dues, expulser le locataire et demander toute autre ordonnance nécessaire afin de faire valoir les droits de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1227871005

---

#### **CA22 19 0299**

**Autorisation d'octroi de contributions financières à divers organismes au montant total de 900 \$, taxes incluses, si applicables**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Michèle Flannery

D'autoriser l'octroi de contributions financières aux organismes désignés ci-dessous au montant total de 900 \$ taxes incluses, si applicables :

Organisme	Projet	Montant
Collège St-Louis	Bourse pour les diplômés	300 \$
École secondaire Dalbé-Viau	Bourse pour les diplômés	300 \$
LA FONDATION COMMUNAUTÉ DE MONTRÉAL À COEUR	11 <sup>e</sup> Soirée Méritas annuelle	300 \$
	<b>Total</b>	<b>900 \$</b>

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1227464013

---

#### CA22 19 0300

##### **Autorisation du dépôt d'une demande de financement au Programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics de la Ville de Montréal**

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

D'autoriser le dépôt d'une demande de financement au Programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics de la Ville de Montréal;

D'autoriser l'arrondissement de Lachine à adhérer aux objectifs et modalités du Programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics de la Ville de Montréal;

De confirmer la participation financière de l'arrondissement de Lachine au projet et d'assumer les frais d'entretien;

De mandater Monsieur Simon Racicot, agent de développement d'activités culturelles physiques et sportives pour représenter l'arrondissement de Lachine et de signer tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière pour le projet cité en objet;

De confirmer l'engagement de l'arrondissement de Lachine à réaliser les activités énoncées à la demande de financement;

De s'assurer de la conformité du projet aux plans, à la réglementation d'urbanisme ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.04 1227132006

---

#### CA22 19 0301

##### **Confirmation du montant total des dépenses de 23 529,80 \$ relatif à l'entretien d'un tronçon de 5,2 km de piste cyclable de la Route verte au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, afin d'obtenir une aide financière de 9 100 \$ dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif - Véloce III - Volet 3, pour l'exercice financier de 2022 de l'arrondissement de Lachine**

ATTENDU QUE les dépenses encourues en 2022 pour l'entretien d'un tronçon de 5.2 km de la Route verte s'établissent à 23 529,80 \$;

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement a pris connaissance de la convention d'aide financière et s'engage à la respecter;

POUR CES MOTIFS, il est unanimement résolu et adopté que le conseil d'arrondissement de Lachine confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que le secrétaire d'arrondissement est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Micheline Rouleau

De confirmer au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec que le montant total des dépenses relatif à l'entretien de la Route verte pour l'exercice financier 2022 est de 23 529,80 \$.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.05 1228362004

---

### CA22 19 0302

**Offre au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), que l'arrondissement de Lachine prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant les réfections mineures de trottoirs sur diverses rues artérielles de l'arrondissement de Lachine, dans le cadre du programme de maintien des infrastructures - réfection mineure de trottoirs (RMT) 2023 de la Direction de la gestion des infrastructures urbaines et des entraves**

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Michèle Flannery

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), que l'arrondissement de Lachine prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant les réfections mineures de trottoirs sur diverses rues artérielles de l'arrondissement de Lachine, dans le cadre du programme de maintien des infrastructures - réfection mineure de trottoirs (RMT) 2023 de la Direction de la gestion des infrastructures urbaines et des entraves.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.06 1228278001

---

**CA22 19 0303**

**Reddition de comptes - Listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2022**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

De recevoir les listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2022.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.07 1228401006

---

**CA22 19 0304**

**Adoption - Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2023 (T-23-01)**

Vu l'avis de motion CA22 19 0275 donné à la séance du 7 novembre 2022 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le *Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2023 (T-23-01)*, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'adopter le *Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2023 (T-23-01)*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1229528005

---

**CA22 19 0305**

**Adoption - Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2023 (T-23-02)**

Vu l'avis de motion CA22 19 0276 donné à la séance du 7 novembre 2022 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le *Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2023 (T-23-02)*, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Michèle Flannery

D'adopter le *Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2023 (T-23-02)*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1229528006

---

**CA22 19 0306**

**Adoption - Règlement numéro 2404-26 modifiant le Règlement sur la circulation (R-2404-15) afin de modifier le mode de paiement du stationnement**

Vu l'avis de motion CA22 19 0274 donné à la séance du 7 novembre 2022 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le *Règlement numéro 2404-26 modifiant le Règlement sur la circulation (R-2404-15) afin de modifier le mode de paiement du stationnement*, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

D'adopter le *Règlement numéro 2404-26 modifiant le Règlement sur la circulation (R-2404-15) afin de modifier le mode de paiement du stationnement*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.03 1227204016

---

**CA22 19 0307**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 1 827 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de protection des bâtiments municipaux (E-2804)**

Vu l'avis de motion CA22 19 0271 donné à la séance du 7 novembre 2022 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le *Règlement autorisant un emprunt de 1 827 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de protection des bâtiments municipaux (E-2804)*, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le *Règlement autorisant un emprunt de 1 827 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de protection des bâtiments municipaux (E-2804)*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.04 1229528007

---

**CA22 19 0308**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 1 450 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réfection routière (E-2805)**

Vu l'avis de motion CA22 19 0272 donné à la séance du 7 novembre 2022 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le *Règlement autorisant un emprunt de 1 450 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réfection routière (E-2805)*, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Vicki Grondin

D'adopter le *Règlement autorisant un emprunt de 1 450 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réfection routière (E-2805)*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.05 1229528008

---

#### **CA22 19 0309**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 400 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réaménagement de parcs anciens (E-2803)**

Vu l'avis de motion CA22 19 0270 donné à la séance du 7 novembre 2022 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le *Règlement autorisant un emprunt de 400 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réaménagement de parcs anciens (E-2803)*, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le *Règlement autorisant un emprunt de 400 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réaménagement de parcs anciens (E-2803)*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.06 1228401005

---

#### **CA22 19 0310**

**Adoption - Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2023 (RCA23-19001), tel que modifié depuis le projet déposé lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2022**

Vu l'avis de motion CA22 19 0273 donné à la séance du 7 novembre 2022 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2023 (RCA23-19001)*, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

D'adopter le *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2023 (RCA23-19001)* de l'arrondissement de Lachine, tel que modifié depuis le projet déposé lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2022.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.07 1227871001

---

**CA22 19 0311**

**Avis de motion, dépôt du projet de règlement et adoption du premier projet de règlement - Règlement numéro 2710-105 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin d'introduire des dispositions visant la transition écologique, d'ajuster les dispositions sur les piscines, le stationnement, les murs d'intimité et autres dispositions connexes**

Avis de motion est donné par la conseillère Vicki Grondin de l'inscription, pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement numéro 2710-105 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin d'introduire des dispositions visant la transition écologique, d'ajuster les dispositions sur les piscines, le stationnement, les murs d'intimité et autres dispositions connexes*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le premier projet du *Règlement numéro 2710-105 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin d'introduire des dispositions visant la transition écologique, d'ajuster les dispositions sur les piscines, le stationnement, les murs d'intimité et autres dispositions connexes*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.08 1227204019

---

**CA22 19 0312**

**Autorisation de la modification de la signalisation afin d'interdire l'entrée véhiculaire sur la rue William-MacDonald entre la 4<sup>e</sup> Avenue et la 6<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'autoriser la modification de la signalisation afin d'interdire l'entrée véhiculaire sur la rue William-MacDonald entre la 4<sup>e</sup> Avenue et la 6<sup>e</sup> Avenue.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.09 1228434005

---

**CA22 19 0313**

**Adoption d'un premier projet de résolution - PPCMOI afin d'autoriser l'agrandissement du logement au deuxième niveau de l'immeuble situé au 110-112, 51<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Vicki Grondin

D'adopter, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA16-19002)*, la résolution autorisant l'usage « 130- bifamilial » à l'immeuble situé aux 110-112, 51<sup>e</sup> Avenue situé sur le lot portant le numéro 1 704 578 du cadastre du Québec, aux conditions suivantes :

**CHAPITRE I**

**TERRITOIRE D'APPLICATION**

1. La présente résolution s'applique à la propriété située aux 110-112, 51<sup>e</sup> Avenue et correspondant au lot 1 704 578 du cadastre du Québec, tel qu'il est illustré sur le plan reproduit à l'annexe A.

**CHAPITRE II**

**AUTORISATIONS**

2. Malgré le *Règlement numéro 2710 sur le zonage* applicable au territoire décrit à l'article 1, l'usage « 130 – bifamilial » pour le bâtiment situé au 110-112, 51<sup>e</sup> Avenue est autorisé aux conditions prévues à la présente résolution.

3. À ces fins, il est notamment permis de déroger :

1° à la Grille des usages numéro 1A/38A pour la zone R-100, incluse à l'annexe C du *Règlement numéro 2710 sur le zonage*;

2° au nombre maximal de logements par bâtiment à la Grille des normes d'implantation 1B/38B pour la zone R-100, incluse à l'annexe C du *Règlement numéro 2710 sur le zonage*.

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles prévues à la présente résolution continue de s'appliquer.

### **CHAPITRE III**

#### **CONDITIONS GÉNÉRALES**

#### **SECTION 1**

##### **OBJECTIFS ET CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT, D'ARCHITECTURE ET DE DESIGN**

4. Toute demande de permis visant l'agrandissement et la transformation du bâtiment est assujettie à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale par le conseil d'arrondissement conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), selon les objectifs et critères qui suivent, applicables à l'ensemble du territoire d'application décrit à l'article 1 de la présente résolution :

Objectif :

1° Préserver ou rétablir la cohérence de la composition d'ensemble de chaque façade et de l'ensemble des façades du bâtiment.

Critères :

1° L'intervention projetée sur le bâtiment n'altère pas significativement la composition architecturale d'origine de chacune des façades publiques actuelles et d'origine.

2° L'intervention projetée sur le bâtiment cherche à obtenir une cohérence de composition de l'ensemble de toutes les façades et particulièrement des façades apparentes à partir de la rue ou d'un parc public.

#### **SECTION 2**

##### **USAGE**

5. La classe d'usage résidentiel de la classe « 130- bifamilial » est autorisée.

#### **SECTION 3**

##### **DÉLAI DE RÉALISATION**

6. Les travaux d'agrandissement et de transformation doivent débuter dans les six (6) mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution.

En cas de non-respect du délai prévu au premier alinéa, la présente résolution devient nulle et sans effet.

#### **SECTION 4**

##### **GARANTIE MONÉTAIRE**

7. La délivrance d'un permis de construction visé par la présente résolution est conditionnelle au dépôt d'une lettre de garantie bancaire irrévocable au montant de 1 000 \$.

8. La garantie visée à l'article 7 doit demeurer en vigueur jusqu'à l'expiration d'un délai de soixante (60) jours suivant la réalisation des travaux visés par le permis de construction.

Si les travaux ne sont pas réalisés conformément à la présente résolution ou aux plans approuvés, l'arrondissement de Lachine peut réaliser la garantie bancaire.

-----

#### **ANNEXE A**

##### **CERTIFICAT DE LOCALISATION**

#### **ANNEXE B**

##### **PLANS D'ARCHITECTURE**

#### **ANNEXE C**

##### **GRILLE DES USAGES 1A/38A**

##### **GRILLE DES NORMES D'IMPLANTATION 1B/38B**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**CA22 19 0314**

**Autorisation d'une dérogation mineure - Projet de nouvelle construction sur le lot portant le numéro 2 135 234 du cadastre du Québec (29, 7<sup>e</sup> Avenue)**

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser, selon les documents soumis en date du 21 octobre 2022, la demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* relative au projet de nouvelle construction sur le lot portant le numéro 2 135 234 du cadastre du Québec (29, 7<sup>e</sup> Avenue) ayant pour effet de permettre une bande de verdure d'une largeur de 0,28 mètre en cour arrière, et ce, bien que l'article 4.1.3.1a) du *Règlement numéro 2710 sur le zonage* exige une bande de verdure de 1 mètre.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1229661002

---

**CA22 19 0315**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation des façades pour l'immeuble situé au 1, rue Provost**

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Younes Boukala

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 3 octobre 2022, accompagnant une demande de transformation pour un projet de transformation des portes et fenêtres ainsi que la toiture du bâtiment de l'ancienne chaufferie situé au 1, rue Provost;

D'accorder le permis de transformation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1229399036

---

**CA22 19 0316**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de nouvelle construction sur le lot portant le numéro 2 135 234 du cadastre du Québec (29, 7<sup>e</sup> Avenue)**

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 21 octobre 2022 accompagnant une demande de permis de nouvelle construction pour un développement résidentiel situé sur le lot 2 135 234 du cadastre du Québec (29,7<sup>e</sup> Avenue) à la condition suivante :

- D'avoir établi un engagement notarié avec l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) pour les stationnements des trois cases manquantes.

D'accorder le permis de nouvelle construction demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.04 1229661003

---

**CA22 19 0317**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet d'agrandissement pour l'immeuble situé au 2005, 23<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Vicki Grondin

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 17 octobre 2022, accompagnant une demande de permis d'agrandissement pour l'immeuble situé au 2005, 23<sup>e</sup> Avenue ;

D'accorder le permis d'agrandissement demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.05 1229661004

---

**CA22 19 0318**

**Réception de la liste de mouvement de personnel pour la période du 24 octobre au 21 novembre 2022**

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Micheline Rouleau

De recevoir la liste de mouvement de personnel pour la période du 24 octobre au 21 novembre 2022, telle que soumise, le tout conformément au *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.01 1221633010

---

**CA22 19 0319**

**Désignation de la mairesse suppléante ou du maire suppléant de l'arrondissement de Lachine - Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2023**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Michèle Flannery

De désigner la conseillère Micheline Rouleau comme mairesse suppléante de l'arrondissement de Lachine pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2023.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

51.01 1227871004

---

**CA22 19 0320**

**Nomination de quatre nouveaux membres au sein du Conseil jeunesse de l'arrondissement de Lachine et renouvellement de mandat d'un membre actif**

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

De nommer trois nouveaux membres au Conseil jeunesse de Lachine pour la période du 5 décembre 2022 au 2 décembre 2024 :

- Raphaëlle Trudeau-Laurin
- Sofia Gonzalez
- Tina Huynh

De nommer une candidate qui se trouvait dans la banque de candidature pour intégrer le Conseil jeunesse de Lachine pour la période du 5 décembre 2022 au 2 décembre 2024 :

- Maria Fajardo

De renouveler le mandat au Conseil jeunesse de Lachine pour une membre active pour la période du 5 décembre 2022 au 4 décembre 2023 :

- Aleksandra Urban

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

51.02 1224076015

---

**CA22 19 0321**

**Mise à jour de la déclaration des intérêts pécuniaires des conseillères et du conseiller d'arrondissement**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

De prendre acte du dépôt de la mise à jour des déclarations des intérêts pécuniaires des conseillères d'arrondissement, madame Michèle Flannery et madame Micheline Rouleau, ainsi que du conseiller d'arrondissement monsieur Younes Boukala, de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

60.01 1227871006

---

**Période de questions des membres du conseil**

70.01

---

**Période de questions du public**

<b>CITOYEN(NE)</b>	<b>QUESTION(S)</b>
Bernard Blanchet	Budget 2023 PDI
Alexandra Pagé	Dépôt d'une pétition pour demander la création d'une Société de développement commercial - rue Notre-Dame
Capri Tarsis	Vitesse sur l'Avenue Stanley
Michel Gatineau	Taxes commerciales

70.02

---

Et la séance est levée à 20 h 46.

---

Maja Vodanovic  
Mairesse d'arrondissement

---

Ann Tremblay  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 février 2022.

Les résolutions passées et adoptées à cette séance sont approuvées par la mairesse de l'arrondissement.